

PETITE BIBLIOTHÈQUE N° 98

(SUPPLÉMENT À LA « LETTRE DES AMIS » N° 159)

LES SORCIÈRES, OCCULTISTES, FÉES ET AUTRES MAGICIENS

(Première partie)

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne



Par
Antoine FÉLICIEN
Roland GENSAC
et
Pierre LÉOUTRE

Succédant à la mythologie antique, l'irrationnel a joué un rôle considérable dans l'imaginaire historique, ce qui n'a pas échappé par exemple à un chercheur comme Henri Polge⁽¹⁾ ; nous nous intéresserons à ce thème du surnaturel dans l'histoire, en abordant successivement la sorcellerie, les sciences occultes, les fées et la magie.

I. LA SORCELLERIE

La croyance en la sorcellerie existait chez les Chaldéens, plus de quarante siècles avant notre ère, et l'un des plus anciens accusés de sorcellerie fut le philosophe latin Apulée, mort à Carthage vers 180, qui assura sa propre défense dans *l'Apologie*. Dès le Ve siècle, les envahisseurs francs en Gaule entreprennent de réprimer la sorcellerie. En Espagne, le Code des Wisigoths punit par le fouet et par l'esclavage "les envoûteurs et les tempestaires ainsi que les évocateurs de démons". A l'origine, l'Eglise est plus modérée et les conciles de Tours (567) et de Berghampstead (697) mettent sur le même plan le paganisme et la sorcellerie ; quant aux Capitulaires de Charlemagne, ils comparent sorcières et sorciers à des idiots de village, même si des dispositions répressives y sont inscrites. Mais avec l'Inquisition, la sorcellerie connut une répression extrêmement sévère : l'Inquisition était une institution ecclésiastique chargée entre le XIIIe et le XVe siècle de réprimer l'hérésie dans certains Etats catholiques. La mise en place de l'Inquisition trouve son origine dans un décret du concile de Vérone (1184) relatif aux hérétiques de Lombardie ; les premiers inquisiteurs connus, deux moines de l'ordre de Cîteaux, apparaissent en 1198, désignés par Innocent III lors de l'hérésie cathare des Albigeois. D'abord présentée comme un organisme judiciaire temporaire, l'Inquisition a été transformée en établissement régulier et permanent par les conciles du Latran (1215) et de Toulouse (1229) ; ce nouveau tribunal spécial, itinérant ou fixe, fut organisé par Grégoire IX, qui en confia la direction exclusive aux dominicains (1231), et ceux-ci allaient profiter à partir de 1317 de la fin des Templiers pour imposer leur suprématie. La procédure de l'Inquisition était secrète ; toute personne pouvait être poursuivie sur simple dénonciation, l'essentiel pour les juges étant d'obtenir l'aveu des inculpés, ce qui, à partir de 1252, les amena à utiliser la torture (comme le démontre par exemple l'exposition des châteaux cathares sur l'Inquisition et les instruments de torture, à la Cité de Carcassonne, dans l'Aude). Rappelons que c'est à St-Félix-Lauragais (Haute-Garonne), en 1167, que Cathares occitans et Bogomiles bulgares se rencontrèrent lors d'un concile qui prévoyait une église cathare universelle⁽²⁾. Par son action brutale (supplice du feu et confiscation des biens attendaient ceux qui n'abjuraient pas), l'Inquisition réussit à abattre l'hérésie cathare à la fin du XIIIe siècle : les *albigeois* ou *cathares* étaient les membres d'une secte chrétienne qui,

(1) Henri Polge, *L'irrationnel dans l'histoire*, Auch, imp. Bouquet, 1968, 173 pages. Pour cette étude, nous avons trouvé des éléments originaux dans l'ouvrage du comte de Réxie, *Histoire et traité des sciences occultes, ou examen des croyances populaires*, Paris, Louis Vivès Libraire-Editeur, 1857 (livre prêté par M. Bernard Pichetto, que nous remercions).

(2) Jean-Pierre François, "L'Europe des hérésies est née en 1167... à St-Félix", *La Dépêche du Midi*, 22 mars 1998, p. 4. Jean Lyon, "Tout commence après Montségur", *La Dépêche du Midi*, 5 avril 1998, p. 6 (article sur la répression des Cathares dans la région toulousaine, et les ouvrages du spécialiste de cette époque, Michel Roquebert, auteur de plusieurs ouvrages aux Editions Privat, Loubatières et Perrin).

fondée au XIIe siècle en France occitane (région d'Albi et de Toulouse), niait la divinité du Christ et rejetait la hiérarchie ecclésiastique (alors corrompue) ; cette "secte", qui professait le manichéisme, était dirigée par les *purs*, d'où leur nom, d'origine grecque, de cathares ; mais l'on faisait aussi dériver leur dénomination de *cattus*, car leurs détracteurs leur attribuaient l'adoration du diable sous la forme d'un chat gigantesque. Après l'assassinat d'un légat pontifical en 1208, le pape Innocent III décréta en 1209 la croisade contre les albigeois ; dirigée par Simon de Montfort⁽³⁾, puis par son fils Amaury en 1218, elle se termina par le bûcher de Montségur en 1244 ; d'abord à l'écart du conflit, la couronne de France en avait profité pour annexer le Languedoc en 1229.

Ainsi, l'Inquisition fut utilisée pour combattre politiquement diverses formes d'hérésie, pour réprimer la sorcellerie, et pour persécuter les non-chrétiens ou jugés tels : *"Nous apprenons avec douleur, déclare Jean XXII en 1326, l'iniquité de plusieurs hommes, chrétiens seulement de nom. Ils traitent avec la mort et pactisent avec l'enfer, car ils sacrifient aux démons ; ils les adorent, fabriquent et font fabriquer des images, un anneau, un miroir, une fiole, ou un autre objet dans lequel ils renferment les démons par magie ; ils les interrogent, obtiennent des réponses, demandent du secours pour l'accomplissement de leurs désirs pervers, se déclarant esclaves fétides dans le but le plus répugnant. O douleur ! cette peste prend dans le monde des développements insolites, elle envahit de plus en plus le troupeau du Christ"*. Au XVe siècle, les progrès de la centralisation royale firent peu à peu tomber en désuétude les tribunaux d'Inquisition en France, mais ces derniers furent prolongés pour la répression de la sorcellerie, qui fut officiellement lancée par une bulle papale du 9 décembre 1484 et s'étendit à toute l'Europe - malgré la résistance de magistrats laïques -, car les pratiques magiques héritées de l'Antiquité passaient pour du polythéisme ou bien l'œuvre du Diable. A juste titre, l'Inquisition marqua fortement et d'une manière péjorative les esprits collectifs, et doit se resituer dans le contexte du conflit entre les Humanistes du XVIe siècle et l'intolérance chrétienne qui traquait les hérétiques ; c'est à cette époque confuse (qui vit cependant apparaître des personnages sympathiques, comme par exemple Jean des Pins, un humaniste toulousain qui fut lié à Etienne Dolet) que Rabelais lui-même, qui passa par Toulouse vers 1528-1529, écrivit dans la jeunesse de Pantagruel cette phrase éloquente : *"de là vint à Toulouse, où il apprit fort bien à danser et à jouer de l'épée à deux mains, comme est l'usage des escoliers de ladite Université ; mais il n'y demeura guère, quand il vit qu'ilz faisoient brusler leurs régens tout vifz comme harans soretz"*⁽⁴⁾. Ces heurts entre conservatisme religieux et modernité humaniste annoncent les guerres religieuses de la deuxième moitié du XVIe siècle, début d'une longue période de triste intolérance dont un exemple sera l'affaire du protestant toulousain Calas, rendue célèbre grâce à Voltaire, avec son *Traité sur la tolérance* (1763), une virulente critique du fanatisme religieux. C'est d'ailleurs grâce à Voltaire et aux Encyclopédistes, qui mènent une campagne active contre les procès de sorcellerie, que le nombre des exécutions de sorcières est faible au XVIIIe siècle.

(3) Dominique Baudis, *Raimon le Cathare*, Paris, Editions Michel Lafon, 1996. - Sur l'histoire de la sorcellerie, cf. Jean Palou, *La sorcellerie*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection Que sais-je, 1975. Existe également un site Internet (www.witchvos.com) spécifiquement consacré à la sorcellerie (celle-ci étant reconnue comme religion depuis 1982 par la Cour suprême des Etats-Unis - Yves Eudes et Debra Seagal-Ollivier, "Sorcières et sorcières investissent le Web, pour le meilleur et pour le pire...", *Le Monde*, 3 novembre 1998, p. 30°.

(4) Philippe Wolff, *Histoire de Toulouse*, Toulouse, Ed. Privat, 1961, p. 217.

L'aspect de l'Inquisition qui concerne la sorcellerie est la forme la plus spectaculaire de cette normalisation des mentalités et des croyances ; la répression des sorciers et des sorcières, qui s'inscrit dans la consolidation du pouvoir royal central par l'intermédiaire de la Justice royale et avec le soutien de la papauté (cette mise au pas des populations excentrées est particulièrement flagrante au pays basque) va de pair avec la réapparition d'une image libre et belle de la femme, incarnée par Vénus. Cette dernière, dans la mythologie romaine, est la déesse de la Beauté et de l'Amour, assimilée à l'Aphrodite des Grecs. Le sculpteur Praxitèle, né vers 390 avant J.-C., fut le premier à représenter le corps féminin entièrement nu (*Aphrodite de Cnide*, copie au musée du Louvre). Puis occulté par le Moyen Âge, le thème de Vénus réapparaît à la fin du XVe siècle, chez plusieurs peintres italiens ; à partir du XVIe siècle, il intéresse un nombre considérable d'artistes, et enfin des sculpteurs qui ont repris ce thème, de la Renaissance au XIXe siècle. Cette simultanéité temporelle de la répression de la sorcière (image généralement peu valorisante de la femme, et qui est parallèle à celle, positive, belle et salvatrice de la fée), et de la réapparition de la beauté féminine de Vénus, est symptomatique de la manière dont était inconsciemment considéré le corps féminin, ainsi que de la résistance d'une mentalité féminine collective. Ces incertitudes apparaissent par exemple chez Beldung Grien (mort à Strasbourg en 1545), un peintre et graveur allemand dont la vision du monde est fantastique, érotique et macabre, ou chez le peintre flamand David Teniers. Les historiens de la sorcellerie ont bien noté cette relation entre le rôle social de la femme et la répression de la sorcellerie, et l'évolution de la représentation féminine "*la sorcière, gracieuse blonde dénudée, surprise en train de préparer un philtre par les auteurs des romans magiques du XIIIe siècle, tels que ceux des contes du Graal, et la vieille sorcière édentée, repoussoir de concupiscence pour les regards du XVe siècle*"...⁽⁵⁾. Dès le début du XVIIe siècle, plusieurs penseurs laïques prirent position contre les persécutions, et pour relativiser le phénomène de la sorcellerie, ramené à des pratiques superstitieuses ; Montaigne lui-même, dans son essai intitulé *Des boiteux*, s'éleva avec tolérance contre la chasse aux sorcières et l'existence des démons, ce qui lui valut l'hostilité de démonologues et de théologiens jésuites. Enfin, pour un historien contemporain comme Guy Bechtel, la répression de la sorcellerie en Europe fut le "premier crime des temps modernes".

Les sorcières

"*Pour un sorcier, dix mille sorcières*", a écrit Jules Michelet. La sorcière, dont l'existence sociale en Europe s'étend historiquement du XIIe au XVIIe siècles, est en effet une représentation "effrayante" de la femme, du moins aux yeux de ceux qui ont laissé un témoignage de cette période, et qui sont les agents de la répression, religieux ou civils. Cette vision imaginaire étonnante de la femme - le plus souvent de la femme populaire, mais pas toujours puisque la sorcellerie concerna aussi la société aristocratique et les milieux ecclésiastiques - révèle la peur d'une société par rapport à l'évolution de l'une de ses deux composantes, une intolérante "peur de l'autre" qui ne visait pas seulement les femmes, mais tous ceux qui étaient différents de la majorité des gens ; s'y ajoutent la répression d'ordre religieux et les intérêts politiques et financiers de la royauté ; mais cette idée de la représentation féminine est importante, car la régression de l'Inquisition et de la chasse aux sorcières révèle dans le même temps une évolution des mentalités.

⁽⁵⁾ Robert Léon Wagner, *Sorcier et magicien. Contribution à l'histoire du vocabulaire de la magie*, Paris, Droz, 1939, p. 97.

Par attrait pour le rêve et l'insolite, les écrivains eurent une vision plus positive de la sorcière et en firent une source féconde d'inspiration, comme par exemple *la Tempête*, une comédie-féerie en vers mêlés de prose, de Shakespeare (vers 1611) : victime d'une conspiration, le duc de Milan, Prospero, échoue sur une île avec sa fille Miranda ; magicien, il appelle Ariel, le malicieux génie des airs, et Caliban, le fils monstrueux de la sorcière Sycorax, crée une tempête, soumet ses ennemis, qui se repentent, marie sa fille au fils du roi de Naples et regagne son duché. Dans *Macbeth* (1605), ce personnage devient l'assassin du roi d'Écosse Duncan pour devenir roi lui-même, ce que trois sorcières lui avaient prédit. Avec *Henri VI*, un drame historique, Shakespeare raconte la guerre en France et les victoires militaires de Jeanne d'Arc, présentée comme "une prostituée sorcière" et qui fut brûlée vive après avoir été accusée de sorcellerie lors de son procès. Dans *les Voyages de Gulliver* (1726), roman satirique de l'écrivain irlandais Jonathan Swift, Glubbudubdrib est la terre des sorciers et de magiciens. Puis les écrivains romantiques redécouvrirent la sorcellerie et y puisèrent leur inspiration ou une explication sociale moderne : *La Sorcière* est une fameuse étude historique de Jules Michelet (1862) ; sensible aux charmes et aux sortilèges des sorcières désignées à la vindicte publique par les théologiens du Moyen Âge, puis persécutées du XVe au XVIIe siècles, l'auteur magnifie une Sorcière idéale, adversaire de l'obscurantisme religieux et porteuse des aspirations humaines à la liberté ; son étude historique et philosophique présente la sorcellerie comme une révolte de l'esprit populaire et païen, contre la terreur médiévale, et comme un signe annonciateur de la Renaissance.

Le vocabulaire démonologique et magique en français médiéval

Sorcières, mais aussi sorciers, même s'ils étaient beaucoup moins nombreux que leurs semblables féminines : le *sorcer* (terme d'ancien français du XIIe siècle hérité du latin tardif *sorcerius*, ou *sortarius*, celui qui jette des sorts ; en espagnol, le *bruxo* est le sorcier, et la *sorguina* une sorcière), et la sorcière pratiquaient la *sorcerie* (1170), par des sortilèges et des maléfices (*ensorcerer*, ensorceler) ; au XIIIe siècle, la *sorcelerie* (sorcellerie) est usitée par le *sorcelier*, qui se sert du *sorceron* (philtre, breuvage magique ou sortilège) ; et au XIIIe siècle, la *dealté* ou *diauté* est un breuvage magique ou un remède ; la *dealtique*, la magie ; le *bezar* (du persan *pâdzehr*) signifie bézoard, une pierre à venin employée comme antidote⁽⁶⁾. Le *mestre* peut signifier aussi bien maître que docteur, sorcier et enchanteur.

Le *mage*, *mague* ou *magis* est un magicien (le mage de la Renaissance était celui qui possédait un savoir mathématique), la *magique* est la magie ("De magique, l'art au deable", dans *le Roman de la Rose*, en 1277). Le *compost* est un recueil de notions d'astrologie et de mathématiques, la *conjuraison* ou *conjurison* une pratique magique, une invocation ou un exorcisme ; la *gramoire* ou *gramaire* le grimoire du magicien⁽⁷⁾ : "*Tuit li devin et li gramaire Et li mestre de nostre loi*" (*Le Roman d'Eneas*, 1160). Au XIIe siècle,

(6) Un notaire auscitain rédigea le 21 avril 1583 le testament de Pierre Baget, dans lequel "le testateur a dict avoir une pierre qui sert contre le poyson" (Alphonse Branet, "Superstitions, légendes", Soirées Archéologiques aux Archives départementales, *Société Archéologique du Gers*, Tome VIII, Année 1899, Auch, 1989, pp. 136-137).

(7) Les principaux grimoires du XVIIe siècle comme *la clavicule de Salomon* ou *le grimoire du pape honorius* seraient des copies d'ouvrages beaucoup plus anciens (XIe siècle) ; ils énumèrent les qualités, les vêtements et les instruments nécessaires pour évoquer les démons, ainsi que les différents cercles propres aux opérations magiques (Jean Palou, *op. cit.*, pp. 14-15).

le *charai* (-oi, -et, -ait) ou *charet* peut signifier un signe magique, un sortilège, un charme ou un enchantement ; chez Chrétien de Troyes (1164), la *charoie* est un charme, un sortilège, ou bien un talisman, un billet écrit en lettres magiques (la *charole*, *querole* ou *carole*, une danse en rond, une assemblée, un cercle) ; au XIII^e siècle, la *caraude* ou *charalt* est un enchantement ou un sortilège, la *charalderesse* ou *charoieresse* est une sorcière ; au XIV^e siècle, le *charact* ou la *charaude* représentent des caractères magiques ou la sorcellerie.

Le *charme* à la fin du XII^e siècle (du latin *carmen*, formule magique) correspond à une influence magique ou un sortilège ; au XIII^e siècle, le terme *charmement* est un enchantement, de même que la *charmoie* ou la *charmogne* ; le verbe *charmegnier* signifie ensorceler, et la *charmeteresse* est une sorcière ou une charmeuse. Le verbe *deschanter* (comme *descharmer*) peut signifier désenchanter, dans le sens de rompre un *enchantement* (terme qui signifie sortilège ou bien chant, concert) ; *l'enchanteor* au XI^e siècle est celui qui fait des sortilèges, ou alors un chanteur, un faiseur de tours. Le terme *enchanter* (du latin *incantare*, prononcer des formules magiques) veut dire faire une incantation ou ensorceler ; *l'enchant* (XII^e siècle) est un enchantement ou un sortilège, *l'enchanterie* ou *l'enchantison* un charme ou un sortilège.

L'ingremance ou *ingromance* est une altération de *negromance*, *nigremance*, *nigromancie*, la nécromancie, la magie, tout comme *l'ingremant* ou *l'ingrement*. Le *mistere* (du latin *mysterium*) est la raison cachée, la vertu mystérieuse inhérente à toute chose. *Enfaumenter*, *enfomenter*, *enfantosmer*, *fantosmer* signifient également ensorceler, c'est-à-dire troubler les sens et faire perdre la mémoire, l'esprit. Au XII^e siècle, *l'enfantement*, et au XIII^e siècle, *l'enfantosmement*, *l'enfantosmerie* sont un sortilège ou un enchantement ; *l'enfantosme* (XII^e siècle) est un fantôme, une illusion produite par un songe, ou alors un esprit lutin, un revenant. Le *fantosme* (du grec *phantasma*, et du latin *phantagma*) est au XII^e siècle une apparition de l'autre monde, une illusion ou un enchantement, ou plus simplement une rêverie, une fantaisie, des racontars. La *fantosmerie* au XIII^e siècle est aussi un fantôme, ou une réunion de fantômes, une fantasmagorie, la sorcellerie, la magie ou bien un mensonge. Au XII^e siècle, *surexir* ou *susciter* signifie ressusciter, et *transmuier* se métamorphoser (XIII^e siècle).

L'estrie (XIII^e siècle, du grec *strix* et du latin *striga*) ou *gene* est un "malvais esperit", un oiseau de nuit qui déchirait les petits enfants, ou une sorcière, une fée malfaisante (dans les légendes orientales, la stryge est un vampire nocturne). La *foletière* (XIII^e siècle) est un lieu hanté par les follets (*folet*, lutin). Le lutin, esprit malin qui hantait les hommes pendant la nuit, s'écrit *lution* ou *nuiton* au XII^e siècle, ou alors le *netun*, en 1175 (du latin *Neptunus*, dieu de la Mer, considéré comme un démon par les chrétiens). *Envolter* (XIII^e siècle) veut dire envoûter, opérer avec les images de cire en vue d'envoûtement (le mot *volt*, du latin *vultum*, visage) est aussi bien le visage qu'une image figurée, une idole. Au XIV^e siècle, un évêque du Languedoc devenu pape (Jean XXII) accusa des cardinaux qui avaient conspiré contre lui (dont l'évêque de Cahors) de procédés magiques : "*pour réussir leur projet criminel, ne pouvant employer des breuvages, ils ont fait construire des images de cire, leur donnant notre nom et les noms de nos frères, pour pouvoir, par leurs arts magiques, leurs enchantements et leurs coupables invocations aux démons, compromettre la vie de personnes innocentes en piquant les susdites images...*". Et Urbain Grandier, brûlé vif à Loudun en 1634, fut accusé de sorcellerie car il aurait "envoûté" les ursulines de Loudun ; il est le signataire du seul pacte avec le diable ("le Grand lucifuge") dont il reste une trace écrite, archivée à la Bibliothèque Nationale à Paris ;

cette affaire succédait à celle de Gaufridi en 1609-1611, autre histoire de possession qui défraya la chronique.

Le *sort* peut représenter la prédiction et l'oracle, ou le destin (*sortir* signifie : prédire en consultant les sorts ; jeter les sorts ; obtenir par le sort ; fixer par le destin ; tirer au sort) ; le *sortissement* (XII^e siècle) est un sortilège ou une prédiction, et le *sortisseur* un devin ou un sorcier. Quant à l'*adevineor*, c'est au XIII^e siècle un devin, prophète ou sorcier ; du mot latin *divinaire* (prédire, présager), le verbe *deviner* en 1160 a le sens de raconter ou de signifier ; il conduit à *devinement*, *devinance* (science de la divination), la *devinaille* (prédication, supposition, mais aussi sorcellerie et monstre). Le *devineor*, au XII^e siècle, ou le *devin*, à la fin du XIII^e siècle, est aussi bien un théologien qu'un devin ; et dans *le voyage de Marco Polo* (1298), l'*endevin* ou *endevis* est un devin. Quant à la *sebile* (1213), c'est une sibylle.

Le vocabulaire démonologique et magique en occitan

Pour compléter ce tableau linguistique, nous avons également étudié le vocabulaire spécifique d'après le *Lexique français-occitan* de Roger Barthe, qui s'est intéressé à l'occitan de l'époque classique et son expression languedocienne. Le sorcier se dit *masc*, la sorcière *bruèis*, le sabbat, *sabat* ; le sortilège, *sortilègi* ou *emmascament* ; la magie, *mascaria* ou *magia*, le magicien et la magicienne, *faitièr*, le lutin est *drac*, *farfadet* ou *gripet* ; le fantôme, *esglasi*, *trèva* ou *fantauma*. La fée est une *fada*, et ensorceler s'écrit *emmascar*, *enfachinar* ou *enclausir*. En Gascogne, le *bejouet* - surjoug spécifique au Sud-Ouest, et que l'on trouve par exemple dans la région de l'Isle-Jourdain -, avait la réputation de posséder des pouvoirs magiques, comme de protéger les troupeaux des épidémies, ou d'éloigner la foudre pendant les orages. Le sorcier est en langue gasconne *le poussouè*, et le devin, *le doubin* ; le sort est *le mau dat* (le mal donné), *le charmatori* ou *l'escuminje*⁽⁸⁾.

Quelques exemples dans la région Midi-Pyrénées

Les premiers procès importants relatifs à la sorcellerie partirent en France de Toulouse et de Carcassonne, c'est-à-dire à peu près dans la région de l'hérésie albigeoise des Cathares ; il existait donc une suite logique dans la répression ; celle-ci fut terrible, comme par exemple au Pays Basque en 1609 avec le Conseiller de Lancre⁽⁹⁾. Nous avons relevé quelques exemples géographiques de fées, de sorcellerie et de légendes surnaturelles dans la région Midi-Pyrénées, principalement à l'aide des guides départementaux de Michel de la Torre et des Bulletins de la Société Archéologique et Historique du Gers (B.S.A.G.) :

ALBAN (Tarn) : menhir dit "Palet du diable" (signalons le Colloque sur "Le Êtres fantastiques", qui s'est tenu à l'Abbaye St-Michel à Gaillac, dans le Tarn, en décembre 1997).

ARBON (Haute-Garonne) : fantômes ou sorciers.

(8) A. Dambielle, "La sorcellerie en Gascogne", B.S.A.G., 1906, pp. 328-329. Cet auteur ecclésiastique énumère de nombreuses superstitions en Gascogne, ainsi que les procédés prônés à l'époque par l'église catholique contre les méfaits des sorciers, par exemple la messe de saint Secari.

(9) Josane Charpentier, *La sorcellerie en pays basque*, Paris, Librairie Guénégaud, 1977.- Roland Villeneuve, *Le fléau des sorciers, histoire de la diablerie basque au XVII^e siècle*, Paris, Ed. Flammarion, 1983.

AUCH (Gers) : en 1644, des militaires en goguette jetèrent dans le Gers une certaine Régine, accusée par la rumeur publique d'être une sorcière⁽¹⁰⁾. - Fontaine de Carlès, hantée par trois ou neuf Dames Blanches (ou Blanquettes) dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier.

AYZIEU (Gers) : sabbat sur la lande, près de la route d'Eauze à Estang.

BEAUMARCHES (Gers) : sabbat sur la lande et le plateau de Marseilan.

BOURROUILLAN (Gers) : une femme, dénoncée à un "visiteur de sorcières", porta plainte contre les consuls, à la suite de quoi il fut fait "*inhibitions et deffence à la communauté dud. Bourroulhan et autres communautés circonvoisines ressortissans de ce siège de faire cy après telles ou semblables vizittes, sans permission de justice à peine de 1.000 livres*"⁽¹¹⁾.

BOUZON-GELLENAVE (Gers) : sabbat au Mimort.

BOZOULS (Aveyron) : Grotte des fées.

BRAMEVAQUE (Hautes-Pyrénées) : sorciers (*Hantaoumes*). La tradition magique pyrénéenne présentait les *hantaumas*, esprits ou fantômes, et les *hadas*, fées ou dames blanches ; les premiers étaient maléfiques, les secondes bénéfiques⁽¹²⁾ ; les *hantaumas* sont des esprits, alors que les sorcières, *podoèras*, sont des êtres humains détenteurs d'une puissance surnaturelle ; soit une dichotomie païenne du bon et du mauvais, différente des notions religieuses du bien et du mal. En Gascogne gersoise, on retrouve *lous poussouès*, les sorciers qui organisaient lors des sabbats des vengeances contre leurs adversaires (animaux de la ferme malades, matelas endurcis remplis d'une multitude de petites plumes d'oiseaux inconnus, etc.), et *dou hantaoum*, la hantise : "*le dormeur, au milieu de la nuit, s'éveille. Un poids l'opresse. Il n'ose se lever, il voit une bête à tête d'homme, aux prunelles et aux cornes phosphorescentes, étouffant. Il la secoue, il se dresse, il s'écrie, il ouvre tout grand les yeux. Plus rien. Il croit qu'il a rêvé, il se recouche. Et alors, dans un coin de la chambre, il revoit la bête tapie qui attend en le fixant, et qui, à sa première somnolence, à pas muets, remontera s'asseoir sur son sein*"⁽¹³⁾. Quant à l'équivalent pyrénéen des *hadas*, il s'agit dans le Gers de *las Hadettos*, les gracieuses et espiègles Hadettes, qui aident la ménagère, voire se glissent dans le lit des femmes couchées comme de mystérieux et éthérés amants⁽¹⁴⁾.

BRUGNENS (Gers) : au lieu-dit *Mahourat* (mauvais trou), apparition de sorcières.

CABRERETS (Lot) : château du diable (VIIIe-XIVe siècles).

CAMALES (Hautes-Pyrénées) : *Lous qui hournéjon dap carn* (ceux qui cuisent au four avec de la chair) : en 1850, une femme accusée de sorcellerie fut brûlée.

CAYLUS (Tarn-et-Garonne) : légende de la délivrance miraculeuse d'un dragon malfaisant, par le chevalier de Lagardelle.

CAZENEUVE (Gers) : légende d'une personne qui fit fortune en vendant une poule blanche au diable. "*Il faut prendre une poule blanche et s'en aller avec elle, après minuit, sur un quatre-chemins, et là, appeler le diable. Le diable ne tarde pas à arriver : il demande combien on veut lui vendre cette poule blanche. L'homme établit un prix : 100, 200, 300 mille francs, ou plus. Il est rare que le diable ne finisse pas par acheter ; il jette*

(10) Jean-Michel Sallmann, *Les sorcières fiancées de Satan*, Paris, Ed. découvertes Gallimard Histoire, 1989, p. 42. - Sur un exemple récent de sorcellerie dans le Gers, cf. Alfred Irissou, "Une escroquerie au trésor caché en 1804", *B.S.A.G.*, XLIII, p. 196.

(11) Ludovic Mazéret, "La sorcellerie en Gascogne (Mouchan et Gondrin)", *B.S.A.G.*, 1921, p. 299.

(12) Isaure Gratacos, *Fées et gestes*, Toulouse, Ed. Privat, 1987, p. 25.

(13) Joseph de Pesquidoux, de l'Académie Française, *Chez nous, en Gascogne*, Librairie Plon, 1921, réédition de 1981, p. 108. - Luce Laurand ("Sorcellerie en Armagnac Noir", *B.S.A.G.*, 1955, pp. 326-327) cite ces pratiques de boules ou figurines de plumes glissées dans les matelas, au XVIIe siècle, à Arette, dans les Pyrénées-Atlantiques, ou à Aire sur l'Adour, dans les Landes.

(14) Joseph de Pesquidoux, *Le livre de raison*, Paris, Ed. Plon, 1925, réédition de 1982, p. 93.

aussitôt l'argent convenu. Mais à mesure que l'argent tombe à terre, des serpents, des vipères, des monstres effroyables de toute sorte environnent le dit argent, et s'efforcent d'empêcher l'homme de le ramasser". Outre les poules blanches, "on regarde comme mandragots les serpents. On dit, en effet, que les serpents dans une maison portent bonheur. On cite comme ayant eu les mandragots S. Un de ses domestiques aurait vu plusieurs fois circuler dans les chambres, sur les tables, etc. de petits animaux ressemblant à des chats, mais différents cependant. On trouvait de l'argent partout dans la maison dudit S. On dit que pour faire vivre ces mandragots, il faut leur donner "cado hesto nau", chaque fête solennelle, comme Pâques, Pentecôte, Notre-Dame, la Toussaint, Noël, un verre de son propre sang. G. m'a affirmé qu'un jour, un homme lui proposa des mandragots et qu'il les refusa énergiquement. Les mandragots, en effet, se passent de l'un à l'autre, suivant que leur maître veut s'en défaire au profit de quelqu'un, ou qu'avant sa mort, il les cède ou les donne à quelqu'un. Ceux qu'on offrait à G. venaient d'un homme qui venait de mourir". Légende des Pierres de Liarras, de couleur noire et de forme pyramidale, qui grandissaient et se rapprochaient quotidiennement l'une de l'autre⁽¹⁵⁾.

CORNEILLAN (Gers) : le 20 juin 1771, un mandement du Vicaire Général Daignan du Sendat fut pris contre les sorciers dans l'archiprêtré de Corneillan ; la sorcellerie connaissait un regain dans le Gers depuis 1670⁽¹⁶⁾.

EAUZE (Gers) : légende des "mandragots", ces trésors qui sont merveilleux car plus son possesseur y puise, plus il obtient d'argent ; ces mandragots "*proviendraient d'un pacte conclu avec le Mauvais-Esprit qui donnerait ainsi toujours de l'argent à son serviteur, par quelque instrument merveilleux. Il se servirait surtout de certains animaux pour envoyer ou garder ces trésors. Les rats sont particulièrement considérés comme gardiens des trésors ou mandragots. On raconte que le vieux D., tout près d'Eauze, avait les mandragots. Quant il fut sur son lit de mort, on alla chercher M. le curé de Maignan qui arriva pour administrer le malade. Mais, à peine fut-il entré dans la chambre, que cette chambre fut envahie par des légions de rats qui sortaient de tous les coins, grimpaient et couraient partout, puis, s'attaquant au curé de Maignan, le forcèrent à s'en aller sans avoir pu administrer les sacrements au malade. Il fut impossible de les chasser de la chambre ; à mesure qu'on en tuait, de nouveaux arrivaient ; se précipitant sur le lit, ils étouffèrent le mourant et rongèrent une partie de son corps". A La Taste, près d'Eauze, un hadoun (l'enfant d'une fée) qui avait été fait prisonnier obtint sa libération en promettant "de remplir les étables du plus beau bétail du pays. Il y a quelque temps, on voyait encore à La Taste des vaches sorties de la race du bétail donné par ledit hadoun". On dit enfin qu'il y a une chèvre d'or enfouie sous la ville actuelle d'Eauze ; des légendes similaires (hadoun et chèvre d'or) existent à Sos, dans le Lot-et-Garonne. Le 2 décembre 1643, les consuls d'Eauze reçurent un "visiteur des sorciers", un adolescent de treize ou quatorze ans qui prétendait pouvoir reconnaître les sorciers et les sorcières en enfonçant des aiguilles dans des marques insensibles que le diable imprimerait sur le corps de ses suppôts ; l'année suivante, un autre "visiteur" vint à Eauze et sur onze femmes "examinées", deux seulement furent reconnues comme des sorcières⁽¹⁷⁾.*

ESPAS (Gers) : sabbat sur la lande de la Parisienne.

ESTADENS (Haute-Garonne) : pratiques contre les sorcières.

ESTANG (Gers) : sabbat sur la lande de St-Canne, entre ce village et Estang.

FERRERE (Hautes-Pyrénées) : *Ets tiolous* (les crapauds). Josane Charpentier a relevé une anecdote du Conseiller de Lancre, la découverte en Gascogne, au mois de septembre 1610,

(15) Alphonse Branet, *op. cit.*, pp. 139-140, p. 142.

(16) P. Lamazouade, "La sorcellerie à Corneillan, Lauraët, Mirande et Plaisance", *B.S.A.G.*, 1909, pp. 145-147.

(17) Alphonse Branet, *op. cit.*, p. 139 ; pp. 141-142. - Ludovic Mazéret, *op. cit.*, pp. 298-299.

d'un grand crapaud vêtu de taffetas vert, enfermé avec du son, à l'intérieur d'un pot enterré dans un champ ; le propriétaire du pot voulait obtenir ainsi la crapaudine.

FLEURANCE (Gers) : fontaine des fées (Hount de las Hados, signalée par M. Henri Altaribo).

GAJAN (Ariège) : légende du gouffre de l'âne enchanté.

GOURBIT (Ariège) : légende du roc du midi qui serait un berger changé en pierre.

GANTIES (Haute-Garonne) : livre du Grand-Albert (version populaire du livre de science médiévale d'Albert le Grand, dit Albertus Magnus, diffusée par des colporteurs de 1820 à 1850 : "ouvrage des sorciers", censé donner des pouvoirs ; mais on ne pouvait pas mourir avant de le transmettre à quelqu'un d'autre ; on notera à Campile, en Corse du Sud, la légende de la famille Gavini, qui aurait dérobé au diable le livre de ses secrets).

GEZ (Hautes-Pyrénées) : *lou hourat de ras encantandas* (le trou des fées).

HORGUES (Hautes-Pyrénées) : ormeau creux à l'entrée du cimetière, où l'on introduisait la tête des enfants baptisés pour les désensorceler.

JUZET-D'IZAUT (Haute-Garonne) : *trauc deras hantaumas*, trou des fantômes.

LAGRAULET (Gers) : 14 000 francs en or seraient cousus dans une peau de chèvre enfouie sous de vieilles constructions (cf. *La chèvre d'or* à Eauze), sabbat sur la lande de Mazerolles.

LAMARQUE-PONTACQ (Hautes-Pyrénées) : *lous sourciès de Lamarque* (sorciers).

LANÇON (Hautes-Pyrénées) : sorciers.

LANNEMEZAN (Hautes-Pyrénées) : la lande du Boc, qui passait aux XVI^e et XVII^e siècles pour le lieu de rassemblement de tous les sorciers de Gascogne.

LANNEPAX (Gers) Œil du Diable et Gouffre du Pont du Diable, avec ruisseau souterrain⁽¹⁸⁾. "Il y avait jadis des fées (*hadetos, hadouns, hadets*). Elles faisaient leur lessive la nuit au clair de lune et étendaient leur linge aussi durant la nuit. On les voyait voltiger, courir dans les airs ou sur la cime des arbres. Ces familles féériques habitaient dans les grottes qui passent sous la Ténarèze au Pont-du-Diable. On y voit encore cinq ou six chambres de fées. Leurs enfants, *lous hadets*, sortaient aussi pendant la nuit dans les champs voisins, pour s'amuser"⁽¹⁹⁾.

LANNE-SOUBIRAN (Gers) : une personne pensait que sa maison était hantée, à cause de bruits mystérieux et inexplicables, et alla consulter à ce sujet un sorcier d'Aire sur l'Adour⁽²⁰⁾.

LARCAN (Haute-Garonne) : au XIX^e siècle, le curé était décrit comme "le premier sorcier du village" (les prêtres catholiques du milieu rural avaient au siècle dernier des pouvoirs supposés contre le mauvais temps, les maladies et les démons).

LA ROQUE SAINTE-MARGUERITE (Aveyron) : Chaos de Montpellier-le-Vieux, ensemble rocheux qui ressemble à une ville en ruines ; selon la légende, cité maudite qui abrite des loups et des fées.

LASCAZERES (Hautes-Pyrénées) : *Lascazèros, tous poussouèros* (à Lascazères, toutes des sorcières).

LARROQUE SUR L'OSSE (Gers) : sabbat au bois de Moncaup.

LAU-BALAGNAS (Hautes-Pyrénées) : sources et fontaines fréquentées par des fées (*houn der Encantado*).

LAURAET (Gers) : le 20 juin 1771, un mandement du Vicaire Général Daignan du Sendat fut pris contre les sorciers dans l'archiprêtré de Lauraët (cf. CORNEILLAN).

(18) "Exploration spéléologique du Pont du Diable", B.S.A.G., L., p. 132.

(19) Alphonse Branet, *op. cit.*, p. 140.

(20) Luce Laurand, *op. cit.*, p. 325.

LAYRISSE (Hautes-Pyrénées) : un bloc erratique est lié à un combat légendaire entre Rolan et le diable.

L'ISLE JOURDAIN (Gers) : en 1593, le "lieutenant particulier" de la ville fut accusé de pratiques magiques et d'avoir enseigné à un prêtre des charmes pour se faire aimer des femmes⁽²¹⁾.

LOMBEZ (Gers) : légende de la fontaine où St-Majan aurait tué un dragon fabuleux.

LUZ-St-SAUVEUR (Hautes-Pyrénées) : source des Dames.

MAGNAN (Gers) : une femme de Daunian fut ensorcelée par une voisine qui lui avait donné des pommes ; elle "poursuivait les passants en criant "Guérissez-moi ! Guérissez-moi !". Le curé de Nogaro la délivra de cette obsession, non sans peine"⁽²²⁾.

MANCIET (Gers) : sabbat sur la lande de Mougny, entre Manciet et Ste-Christie d'Armagnac.

MARIGNAC (Haute-Garonne) : pierre protectrice contre les mauvais sorts.

MARSOLAN (Gers) ; sabbats sur le plateau de La Coume, le bois de Malicyros et celui de Bernos.

MARSOULAS (Haute-Garonne) : *podoèras* (sorcières). Un dicton pyrénéen affirme que "Sorcièrs qui n'i a cap, maishants esprits que n'i a" (les sorcières n'existent pas, il n'y a que mauvais esprits). Possesseurs du livre du *Petit-Albert* (équivalent des livres du *Dragon Rouge* ou du *Grand-Albert*, mais moins puissant ; ces manuels étaient des ouvrages de vulgarisation inspirés des grimoires des siècles précédents).

MIÉLAN (Gers) : à Laguian, le Vallon des Fées ("puntous").

MIRANDE (Gers) : le 20 juin 1771, un mandement du Vicaire Général Daignan du Sendat fut pris contre les sorcières dans l'archiprêtré de Mirande (cf. CORNEILLAN et LAURAET).

MONGUILHEM (Gers) : sabbat au lieu-dit Monguilhem.

MONTÉGUT (Gers) : site de la Tour des Fées.

MONTESQUIEU-AVANTÈS (Ariège) : Grotte des Trois-Frères (peinture du sorcier).

MONTESQUIOU (Gers) : ruines de la Tour des Sorcières.

MONTFORT (Gers) : les comptes du receveur de Resensaguet mentionnent que le 31 janvier 1464, une sorcière ("faytilhera") fut brûlée. Un sorcier fut pendu sur le plateau de Las Caillahouses, et une sorcière fut "fustigée par tous les coins et carrefours de la ville jusqu'à effusion du sang". Sabbat dans le bois du Bruel⁽²³⁾.

MONTRÉAL (Gers) : sabbat dans les bois de Hourtéou.

MOUCHAN (Gers) : en mars 1664, douze "sorcières et sorcières", détenus à la maison commune, furent jugés puis conduits pour un procès en appel à la Cour du Parlement de Toulouse⁽²⁴⁾.

MOUMOULOUS (Hautes-Pyrénées) : *pousoueros* et *loup-garous* (sorcières et loup-garous).

NOGARO (Gers) : légende des Mandragots, similaire à celle d'Éauze (mais les rats sont remplacés par des chats). A Bouit, légende d'une croix de pierre très ancienne qui, déplacée, retrouva sa place, et tournait sur elle-même quand l'Angelus sonnait. Le 24 janvier 1580, une rumeur accusait une femme d'être une sorcière ("estoit possouère") ; elle dut prêter un serment pendant une messe⁽²⁵⁾.

(21) Ludovic Mazéret, *op. cit.*, pp. 299-300.

(22) Luce Laurand, *op. cit.*, p. 325. Les pommes étaient souvent utilisées pour des sortilèges, à tel point qu'en mai 1677, les jurats de Ste-Marie-d'Oloron exigèrent des revendeuses de pommes d'avoir un certificat attestant qu'elles n'avaient jamais été accusées de sorcellerie.

(23) M. Brégail, "Les bourreaux à Auch", *B.S.A.G.*, 1923, p. 63. - Ludovic Mazéret, *op. cit.*, p. 299.

(24) Ludovic Mazéret, *op. cit.*, p. 301.

(25) Alphonse Branet, *op. cit.*, p. 142. - Ludovic Mazéret, *op. cit.*, p. 300.

ORDAN-LARROQUE (Gers) : légende d'une croix plantée au milieu d'un champ qui, déplacée, retrouva sa place (cf. Bouit à Nogaro).

PANJAS (Gers) : la combe boisée du Bédât, la haute lande du Catalan et la fontaine des fées de Berduc - au bois d'aulne (ou verne) magique - sont trois endroits "ensorcelés"⁽²⁶⁾. Le poète Fernand Sarran évoque dans "Isabèu (Cansoun a la bielhe mode)", la fée du Buisson-Nouveau qui rencontre Isabeau allant remplir sa cruche à la petite fontaine, et l'entraîne danser la farandole toute la nuit, jusqu'à ce qu'elle en meure⁽²⁷⁾.

PLAISANCE (Gers) : sabbat au cap deu Basta, pendant une nuit du mois d'août, qui donna lieu à un procès retentissant. Plusieurs pratiques superstitieuses, comme celle d'interroger un tamis pour connaître les noms des sorciers de la localité. Rumeur qui désignait une maison où se retrouvaient plusieurs nuits par semaine les sorciers de la ville, dont l'une des marguillères de l'église⁽²⁸⁾.

PROJAN (Gers) : sabbat sur le plateau de Billères.

St-GRIEDE (Gers) : un sorcier a offert à une personne du vin qui le rendit malade⁽²⁹⁾.

SALLES D'ARMAGNAC (Gers) : "Pays des sorciers" : dans la lande située sur le chemin de crête qui va de Panjas à Salles, pendant les nuits d'orages ou "les claires nuits glacées, quand les choses craquent sous le gel, les sorciers familiers se réunissent sous la présidence du démon", soit dans un vieux moulin abandonné, soit au pied du seul arbre poussé en cet endroit ; "dans la lande de Salles, autour du chêne du Catalan, et surtout à la Heuguère, entre le Comté et la Caillouère"⁽³⁰⁾. Une guérisseuse de Salles d'Armagnac savait guérir les maladies de la rate grâce à "une omelette mêlée d'une certaine herbe qu'on ne trouvait que derrière l'église de St-Germé ou derrière celle de Cravancères"⁽³¹⁾.

TOULOUSE (Haute-Garonne) : A cause du souvenir des persécutions contre les Cathares, Toulouse apparaît d'une façon particulière dans l'histoire de la répression de la sorcellerie ; Place du Salin, furent certes dressés de nombreux bûchers pour les sorcières, mais le *Malleus Maleficarum* (1486), bréviaire des chasseurs de sorcières, ne cite pas la ville de Toulouse ; cependant, au XVII^e siècle, l'auteur de sciences politiques Jean Bodin, qui enseigna pendant douze ans le droit romain à Toulouse, fut l'auteur d'un livre très renommé intitulé *Démonomanie des sorciers* (1580) ; il croyait aux méfaits de la sorcellerie et critiqua l'ouvrage de Jean Wier, *De l'imposture et tromperie des démons* (1563) qui, lui, plaidait l'indulgence pour les femmes accusées d'être des sorcières. Jean Palou donne quelques exemples de sorcellerie au XIV^e siècle dans la région toulousaine : statuettes de cire enduites de salive et de sang de crapaud pour obtenir l'amour de femmes, sorts jetés sur des brebis par des bergers, participations à des sabbats, parodie de messe, évocation du diable au moyen d'une poule noire... La moitié des six cents sorciers ou sorcières poursuivis à Toulouse entre 1320 et 1350 montèrent sur le bûcher⁽³²⁾. Plus récemment, la tradition orale évoque juste quelques maisons hantées avec des chats noirs, comme si la région toulousaine avait conservé de cette époque le goût de la tolérance et de la raison.

St-CHRISTAUD (Haute-Garonne) : Pont-du-Diable.

(26) Luce Laurand, *op. cit.*, p. 327 - Paul Duffard, "L'Armagnac noir", Biarritz, J.&D. Editions. - Dans une saga tyrolienne, "la sorcière de bois d'aulne" est une jeune fille qui ressuscite avec un rameau d'aulne à la place d'une côte. *Le Roi des aulnes* (la mort) est une ballade de Goethe (1782), qu'inspira une chanson lyrique danoise traduite par Herder.

(27) Ismaël Girard, "Anthologie des Poètes Gascons", *Société Archéologique du Gers*, Auch, 1942, pp. 56-58.

(28) P. Lamazouade, *op. cit.*, pp. 148-149.

(29) Luce Laurand, *op. cit.*, p. 325.

(30) Joseph de Pesquidoux, "Chez nous, en Gascogne", p. 109. - Ludovic Mazéret, *op. cit.*, p. 297.

(31) Luce Laurand, *op. cit.*, p. 328.

(32) Jean Palou, *op. cit.*, pp. 54-56.

VIC-FEZENSAC (Gers) : on disait d'un grand-père "qu'il avait les mandragots. Quand il mourut, on le mit dans la bière, mais, au moment des funérailles, la bière se trouva absolument légère, et les porteurs racontèrent qu'il n'y avait rien dedans"⁽³³⁾.

VIELLA (Gers) : sabbat sur le plateau de St-Pot.

Un ouvrage récent de Jean-François Ratonnat ("Les mystères du Sud-Ouest, Editions Sud-Ouest, 1997) dresse un inventaire de très nombreux faits surnaturels dans la vingtaine de départements du Grand Sud-Ouest. Quant aux différents articles de la Société Archéologique et Historique du Gers sur ce thème que nous avons pu consulter, ils font apparaître - outre les exemples géographiques cités - un ensemble de superstitions, mélange de croyances curieuses et de pratiques thérapeutiques.

Historique de la sorcellerie

Le sorcier, et surtout la sorcière furent un phénomène universel ; nous trouvons des traces historiques de la sorcellerie dans tous les pays européens ; par exemple, à Brocken, le sommet principal du massif du Harz (1142 mètres), en Allemagne, les sorciers venaient danser la nuit de Walpurgis (du 30 avril au 1^{er} mai) : Ste-Walpurgis, ou Walburge (née dans le Sussex, vers 710, morte à Heidenheim, en 779), était une bénédictine anglaise. Appelée en Allemagne par St-Boniface, elle fut abbesse de Heidenheim. Selon cette légende - évoquée dans le *Malleus Maleficarum* -, c'était pendant la nuit qui précédait sa fête (nuit de Walpurgis), que les sorcières et sorciers se réunissaient sur un mont proche (le Blocksberg) pour un sabbat. Quant aux sorciers de France et d'Italie, ils s'assemblaient sur le mont Vésuve ; et il existe en Corse du Sud, à Albertacce et Manso, la légende du Capo Tafonato, la montagne percée par le diable, ainsi que le Pont-du-Diable à Castiria. En Suède, quatre-vingt-cinq personnes furent brûlées en 1670, lors d'un grand procès en sorcellerie, car elles auraient participé à un sabbat au cours duquel le diable, malade, s'était fait poser des ventouses (en réalité, une grêle violente avait détruit les récoltes, et de nombreux enfants avaient été victimes de maladies). Les procès en sorcellerie apparurent en Russie à la fin du XVI^e siècle, au moment où les propriétaires terriens obtinrent des droits abusifs sur les paysans qui, jusqu'alors, étaient libres. En Afrique, puis en Amérique et à Haïti (avec le culte animiste du vaudou), la sorcellerie était aussi un aspect important de la vie sociale, et le reste encore parfois : à Gambaga, au nord du Ghana, il y a une "maison des sorcières", où deux cents prisonnières, âgées de 60 à 80 ans, sont soumises à des travaux forcés, sous la surveillance d'un "supersorcier" qui est réputé avoir des pouvoirs surnaturels empêchant toutes les tentatives d'évasion, par la terre ou par les airs⁽³⁴⁾. Au Mali sont connus la danse du diable ("djinnédon"), assez proche du Vaudou, ainsi que le "Kòmò", un esprit surnaturel qui apparaît uniquement aux hommes, dans une société secrète interdite aux femmes et qui n'agit que la nuit. Au sujet de la sorcellerie en Afrique, nous citerons un extrait d'une définition encyclopédique : "*Quoi qu'il en soit, cette figure du sorcier comme suppôt de Satan est un amalgame, et un amalgame tardif : beaucoup moins médiéval - comme on le croit généralement - que propre aux premiers temps de la Renaissance, jusqu'à s'épanouir à l'âge classique, au XVII^e siècle. Penser la*

(33) Alphonse Branet, *op. cit.*, p. 139.

(34) Le Monde, 22 novembre 1997, p. 32. Récemment, en Amérique Latine, "les indiens yanomamis, découragés par les vains efforts de centaines de pompiers équipés d'engins sophistiqués, aux prises avec un gigantesque incendie dans l'Etat du Roraima au Brésil, avaient appelé, en dernier recours, deux sorciers de la tribu des Kaiapos pour un rituel de la pluie. Le lendemain, de violents orages ont éteint presque tous les feux" (Christian Colombani, rubrique "En vue", journal Le Monde, 3 avril 1998, p. 30).

sorcellerie exige donc qu'on déconstruise cet amalgame. Si la sorcellerie et la religion, en effet, peuvent également rendre compte de l'infortune, elles ne peuvent pour autant être confondues, et cela nonobstant le fait que la confusion opérée en Europe à la Renaissance est de nouveau à l'œuvre aujourd'hui en Afrique, et pour les mêmes raisons : quand un appareil de lettrés s'empare de croyances paysannes pour se les soumettre, ainsi que le montrent les travaux de Marc Augé en Côte-d'Ivoire, l'Autre ne prend jamais que la figure du diable" (Encyclopédie Hachette Multimédia).

La sorcellerie fut à la fois :

- une pratique paramédicale, dans les régions les plus rurales où n'exerçaient pas beaucoup de Médecins, ce qui était le cas, aux XIVe-XVe siècles, dans le sud-ouest pyrénéen et landais⁽³⁵⁾. Cependant, la sorcellerie et la magie se distinguent nettement de la médecine, même si furent souvent accusées de sorcellerie de pauvres vieilles femmes qui connaissaient les vertus curatives et narcotiques de certaines plantes, comme la mandragore : au XIIe siècle, le terme spécifique *mege* (du latin *medicum*) désigne un Médecin, la *miresse*, une femme qui fait office de Médecin, et l'on voit au XIIIe siècle une *megeresse*, qui est une femme médecin et une sage-femme ; cette dernière, au début du Moyen Age, était la seule fonction où la femme avait une puissance par rapport au pouvoir masculin, et elle avait souvent à cette époque la réputation d'être une sorcière.

- une fête populaire, peut-être héritée du culte païen et collectif de Diane ; un texte très connu, datant au moins de l'année 906, et probablement d'origine franque, énonce : "*il ne faut pas taire que certaines femmes scélérates, devenues disciples de Satan, séduites par les fantastiques illusions des démons, soutiennent que la nuit, elles chevauchent certaines bêtes en compagnie de Diane, déesse des païens, et d'une grande multitude de femmes ; qu'elles parcourent de grandes distances dans le silence de la nuit profonde ; qu'elles obéissent aux ordres de la déesse comme si elle était leur maîtresse ; et qu'elles sont appelées certaines nuits pour la servir*"⁽³⁶⁾ ; il s'agit d'une allusion au culte de la divinité Héra, qui subsista en divers endroits d'Europe pendant plus de mille ans ; à Diane, patronne des sorcières, fut associée Hérodiade par les Inquisiteurs.

- une imitation par réaction des rituels de l'église catholique, comme la messe noire, qui est une parodie sacrilège de la messe et une cérémonie de sorcellerie en hommage au diable ; ou encore le sabbat, assemblée nocturne et festive de sorciers et de sorcières dans les croyances médiévales, qui était l'équivalent des veillées hebdomadaires dans les églises chrétiennes, et dont subsiste chez les catholiques la veillée de Noël. Victor Hugo, lorsqu'il réinventa un Moyen Age romantique, évoqua de sa plume la Ronde du sabbat.

- pour les auteurs modernes comme Jules Michelet ou Jean Palou, la sorcellerie fut "*l'expression mentale d'un aspect social particulier et qui n'est autre que la Misère créatrice de souffrances, de désespoirs. L'homme lassé d'avoir en vain imploré le Ciel s'adresse à l'Enfer. Ceci ne pouvait se produire que dans les temps de foi très vivre et de désordres économiques*"⁽³⁷⁾. Citons enfin le philosophe et romancier Umberto Eco : "*ce ne*

⁽³⁵⁾ Muriel Laharie, "Le milieu médical en Béarn à la fin du Moyen Age", dans *Cadres de vie et société dans le Midi médiéval - Hommage à Charles Higounet*, Toulouse, Ed. Privat, Annales du Midi, Tome CII, 1990, p. 351. - L'historien Charles Lancelin est l'auteur d'un ouvrage intitulé *La sorcellerie des Campagnes*, car ce fut essentiellement dans le milieu rural que la sorcellerie, héritée des cultes druidiques ou païens, survécut le plus longtemps. A ce titre, il faut signaler les rites de protection contre les loups, fléaux des bergers de l'époque (qui se revêtaient de peaux de loups) - d'où la croyance de la transformation des sorciers en loups-garous, qui subsista en France jusqu'à l'époque de Louis XIV.

⁽³⁶⁾ Carlo Ginzburg, "Le sabbat des sorcières", Paris, Bibliothèque des Histoires, NRF, Editions Gallimard, 1992, p. 98. Signalons l'existence d'un Musée de la Sorcellerie à Concessault (Cher).

⁽³⁷⁾ Jean Palou, *op. cit.*, p. 17.

sont pas les doctrines de la différence qui produisent l'intolérance sauvage : au contraire, elles exploitent un fond d'intolérance diffuse préexistante. Réfléchissons sur la chasse aux sorcières. La chasse aux sorcières n'est pas un produit des âges obscurs, c'est un produit de l'âge moderne. Le "Malleus Maleficarum" paraît six ans avant la découverte de l'Amérique, il est contemporain de Pic de la Mirandole, de Marsile Ficin, de l'humanisme florentin ; la "Démonomanie des sorciers" de Bodin est due à la plume d'un homme de la Renaissance qui écrit après les découvertes de Copernic ! Il ne m'appartient pas d'expliquer pourquoi le monde moderne produit des justifications théoriques de la chasse aux sorcières. Je veux seulement vous rappeler que cette doctrine a pu s'établir parce qu'il existait déjà une méfiance populaire envers les sorcières. On la trouve dans l'Antiquité classique (Horace même en parle), dans l'édicte de Rotharis, dans la "Somme Théologique" de saint Thomas. On en tenait compte comme d'une réalité courante, dans la même mesure où un code de droit pénal tient compte de l'existence des cambrioleurs. Mais sans ces croyances populaires, on n'aurait pu établir une doctrine de la persécution"⁽³⁸⁾.

C'est dans la région d'Arras qu'apparaissent au XIIe siècle les sorciers et le sabbat, pratiques dont furent accusés un marchand lyonnais, Pierre Valdo et ses adeptes (les Vaudois), déclarés hérétiques par le pape au concile de Vérone en 1184 ; ce mouvement vaudois réussit pourtant à se maintenir jusqu'à la fin du XVIIe siècle, malgré des persécutions. Ces personnes étaient accusées de participer à des "vauderies", ou sabbat, et pour cette occasion, ils s'oignaient le corps, selon leurs détracteurs, d'un onguent spécial puis s'envolaient après avoir placé une petite baguette entre leurs jambes ; ils pouvaient voler longtemps et à très grande vitesse, et se rendaient de cette façon dans un bois situé près d'Arras pour participer à la cérémonie du sabbat - d'où la légende ultérieure du balai qui transporte la sorcière ; on remarquera qu'en ancien français, le terme *convoi* signifie aussi bien le banquet que le cortège, ce qui explique indirectement les élucubrations sur les déplacements des participants aux sabbats ⁽³⁹⁾. Avec la répression des vaudois, vers 1420, commença le mythe de la sorcellerie et de la "secte des sorciers", entièrement fabriqué par les juges de l'inquisition, et qui réprimèrent aussi bien les "hérétiques" que les sorciers : en avril 1545, des Vaudois, qui étaient alors une communauté réformée, furent massacrés en Provence.

Le terme *ajurer* (français du XIIIe siècle) provient du latin ecclésiastique *adjurare*, *adjurer* ; il peut signifier exorciser, ce qui nous amène à évoquer maintenant le diable et le démon.

Le diable

Dans les premières versions de l'Ancien Testament, Yahvé est le seigneur de l'univers, maître du bien et du mal ; à partir du VIe siècle avant J.-C., apparaît la figure de Satan, qui devient le responsable des péchés et se différencie de la figure de Dieu - c'est-à-dire l'idée philosophique du Bien et du Mal -. La définition du diable est celle du Démon, ange déchu voué au mal (Satan) ; sa représentation traditionnelle est celle d'un démon caractérisé par des oreilles pointues, des petites cornes, des pieds fourchus et une longue

(38) Umberto Eco, "Définitions de l'intolérance", dossier sur "les enjeux de la tolérance", Magazine Littéraire N° 363, mars 1998, p. 19.

(39) Au sujet du "délire onirique et sexuel" qu'était le sabbat, Jean Palou cite un ouvrage de Margaret Murray ("Le dieu des sorcières", Denoël, 1957), évoquant l'usage de drogues comme l'aconit et la belladone, qui produisaient visions étonnantes et sensations de vol.

queue. Satan (en hébreu haschatân, "l'ennemi"), est le chef des anges rebelles devenu l'esprit du mal, cité dans l'Ancien et le Nouveau Testament. *Satanas*, *Sate* ou *Satre* (980), du latin *satanus*, lui-même issu d'un terme hébreu, est relatif au diable, au démon ou à un être malfaisant ; c'est également un adjectif (satanique, diabolique) ; et la *saténie* est le royaume de Satan. *Tenebrifer*, adjectif usité au XIVe siècle, se rapporte au diable (ténébreux).

Au Xe siècle, le terme *deable* ou *diavle* (du latin ecclésiastique *diabolus*, en provenance du grec) représente le diable. ; en 1160, *deablor* signifie les diables ou ce qui est diabolique (*deabel* en 1235) ; *deablie*, *deablee*, *deablage*, la diablerie, le sortilège, l'enchantement. En 1260, le *deablois* est un combat diabolique, et à la fin du XIIIe siècle, l'adjectif *deableus* est relatif au diable. Le *Malvé* est un autre dénominateur du diable. L'*aversier* du XIe siècle est un démon ou un diable, l'*aversiteté* une parole diabolique et l'*averserie* une diablerie.

Luciabel est en 1162 le nom de Lucifer (nom sous lequel le démon est souvent désigné par les ecclésiastiques). Méphistophélès, personnage de la légende de Faust, est un simple envoyé du diable à l'origine, puis prend chez Marlowe une dimension quasi pathétique (*la Tragique Histoire du docteur Faust*, 1588) ; ensuite, Goethe (*Faust*, 1808) lui donne la dimension satanique (assurance de soi, ton ironique et sarcastique) qui sera la sienne dans les nombreuses œuvres littéraires et musicales consacrées à Faust, par exemple le spectacle d'Ariane Mnouchkine, *Méphisto*, en 1979.

L'idée du diable, qui connut un certain succès dans les années 1890-1910, fait de nos jours l'objet de célébrations fort douteuses chez quelques personnes marginalisées et fragiles - en Europe et surtout aux Etats-Unis -, et ces pratiques tout à fait répréhensibles n'ont malheureusement rien à voir avec une curiosité historique légitime. Au nom du diable, la crédulité et la bêtise font parfois beaucoup de mal⁽⁴⁰⁾.

Quant aux démons, ils peuvent être un incube (démon mâle qui était censé abuser des femmes endormies) ou un succube (démon qui prendrait la forme d'une femme pour séduire un homme pendant son sommeil). Dans le livre biblique *Tobie*, écrit vers le IIIe siècle avant J.-C. (qui raconte l'histoire de Tobit, un Juif déporté en Assyrie, et constitue notamment une réflexion sur les devoirs familiaux et sur la souffrance du Juste), Asmodée est le démon de l'amour impur.

(40) Philippe Brassart, "Au secours, le diable revient !", La Dépêche du Midi, 23 novembre 1997, p. 26.

